

ENSEMBLE, SAUVONS MUMIA

Collectif Unitaire National de Soutien à Mumia Abu-Jamal

43, boulevard de Magenta 75010 Paris – TEL 01 53 38 99 99 FAX 01 40 40 90 98 – E MAIL abujamal@free.fr

www.mumiabujamal.net

75.000 €uros pour sauver sa peau !

La saisine de la Cour Suprême des Etats-Unis (pour tenter d'obtenir un nouveau procès) coûte la bagatelle de 75.000 €uros, hors frais de défense. On le savait déjà, sans argent, un prévenu accusé d'homicide a très peu de chance d'échapper à la condamnation à mort. Sans argent, un condamné à mort n'a pratiquement aucune chance d'échapper à l'exécution. Ainsi, faute de moyen pour se défendre efficacement, des centaines d'hommes et de femmes ont été exécutés ces trente dernières années aux Etats-Unis. La loi de l'argent est aussi une arme qui tue en droit américain !

Depuis sa condamnation à mort en 1982, les recours en défense de Mumia ont coûté la somme colossale d'un million d'€uros. La solidarité française, ces cinq dernières années, a apporté une contribution substantielle à hauteur de 200.000 €uros. Mais il nous faut faire plus encore car la vie de Mumia dépend désormais de la décision de la Cour Suprême. A cet effet, le Collectif Unitaire National lance un nouvel appel à souscription auprès des collectifs de soutien, des associations, des organisations syndicales, des partis politiques, et plus généralement auprès de celles et de ceux qui ont déjà, par leurs dons, donné à Mumia les moyens de se défendre. Toutes les contributions sont à faire parvenir par chèque à l'ordre de « MRAP solidarité MUMIA » 43 Boulevard de Magenta 75010 Paris.

Vœu du Conseil de Paris

Sur proposition des élus des groupes Communistes et Les Verts, le Conseil de Paris a émis le vœu que Monsieur le Maire de Paris s'adresse au nouveau Président des Etats-Unis afin d'attirer son attention sur la situation de Mumia Abu-Jamal et de lui rappeler l'opposition des élus parisiens à la peine de mort. Les élus de la majorité municipale (PS, MRC, LES VERTS, PCF) ont adopté ce vœu à l'unisson lors de la séance du Conseil de Paris du 25 novembre 2008 (voir le texte intégral en fichier joint).

Informations diverses

- Après la Fédération International des journalistes (congrès Moscou 2007), l'Assemblée Générale de la Fédération Européenne des journalistes appelle ses syndicats à se mobiliser pour qu'enfin justice soit rendue à Mumia Abu-Jamal et pour l'abolition universelle de la peine de mort. Cette résolution a été adoptée sur proposition du Syndicat National des Journalistes CGT.

- Par 90 voix pour et 10 abstentions, l'Assemblée Nationale du BURUNDI vient de voter l'abolition de la peine de mort. Cette décision courageuse doit être d'autant plus saluée qu'elle émane d'une région marquée par de terribles conflits. La Coalition Mondiale contre la peine de mort encourage le Sénat à en faire de même pour que le Burundi rejoigne le camp, désormais majoritaires, des pays abolitionnistes.

- La vie des condamnés à mort peut aussi « se jouer » sur Internet comme nous y invite deux médias américains. Le premier « Philly.com » demande aux internautes de répondre à la question suivante : « Mumia Abu-Jamal doit-il obtenir un nouveau procès ? ». A ce jour, sur les 2.700 réponses reçues 85% ont répondu oui contre 15% non ... lien : <http://philly.com/philly/polls/30545609.html>

Le second « BaltimoreSun.com » pose la question : « Accepteriez-vous qu'il n'y ait plus d'exécution dans l'Etat du Maryland comme le recommande un récent rapport de la Commission du Maryland sur la peine de mort ? » ... lien : <http://www.baltimoresun.com/news/opinion/bal-poll1113.0.25186.poll>